

# LE DÉPARTEMENT

VOUS ACCOMPAGNE POUR PRÉPARER  
VOTRE AUDIENCE DANS LE CADRE  
DE LA PROCÉDURE D'EXPULSION

LE DÉPARTEMENT S'OCCUPE DE VOUS

HABITAT - LOGEMENT



**+**  
D'INFOS



© Département de la Haute-Savoie



« Le Département de la Haute-Savoie développe une politique volontariste en proposant une offre d'accompagnement social spécifique afin de soutenir les Hauts-Savoyards les plus fragiles pour accéder à un logement ou être maintenus dans celui-ci. »

**Martial Saddier**  
Président du Conseil Départemental  
de la Haute-Savoie



## UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR PRÉPARER L'AUDIENCE RELATIVE À VOS IMPAYÉS DE LOYER

Vous êtes locataire de votre logement et vous venez de recevoir une **assignation à comparaître pour impayés locatifs**.

Vous êtes **convoqué au tribunal** et votre propriétaire veut obtenir la résiliation de votre bail pour impayés locatifs.

N'hésitez pas à en parler : il est essentiel de **se rendre à cette audience** et de pouvoir répondre aux questions du Magistrat.

Il est **nécessaire de préparer cette audience** :

- Que dire au magistrat ?
- Comment expliquer les difficultés ayant conduit à l'impayé de loyer ?
- Quelles démarches entreprendre avant l'audience ?
- Quels dispositifs peuvent vous soutenir dans cette démarche ?
- Quels documents apporter ?

### PRENEZ CONTACT

- **Adressez-vous au Pôle médico-social (PMS)** le plus proche de votre lieu de résidence.
- Un « **Accompagnement à la préparation à l'audience d'assignation** » (AP2A) pourra vous être proposé.

**haute  
savoie**   
le Département

**Direction Inclusion Emploi Habitat**

1, avenue d'Albigny  
CS 32444  
74041 Annecy Cedex  
04 50 33 22 39



hautesaavoie.fr